

# Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses en plein air

 Formation en présentiel




## OBJECTIFS


- Acquérir les notions de bases et le raisonnement pour la conduite d'un poulailler en poules pondeuses
- Evaluer la faisabilité de son projet de création d'un poulailler sur l'exploitation agricole existante
- Comprendre les mesures de sécurité sanitaire et être en mesure de les mettre en oeuvre dans son projet

## CONTENU DE LA FORMATION

- Compréhension de la filière volailles en France, de la réglementation, des filières de production
- Réglementation et sécurité sanitaire en élevage de volailles (intervention d'un vétérinaire, attestation de formation à la biosécurité)
- Bien-être et santé animale appliqués aux volailles (intervention d'un vétérinaire)
- Physiologie digestive des volailles et conduite de l'alimentation en système poules pondeuses
- Physiologie de la reproduction et son application en système pondeuse
- Vente directe : réglementation, transport, abattage ou oeufs, organisation de la vente
- La conduite en bande : planification et conduite de l'itinéraire technique d'un atelier de poules pondeuses
- La gestion des parcours enherbés
- Le dimensionnement du projet et les besoins (bâtiment, surfaces parcours, alimentation, stockage...)
- Evaluation d'une marge brute simplifiée pour mesurer la faisabilité du projet

 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**  
70 heures sur 2 semaines  
Du lundi au vendredi  
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**  
du 17 au 21 mars 2025 et  
du 12 au 16 mai 2025

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**  
Avoir 18 ans

 **92 %** de satisfaction  
(2024)

 **100 %** de recommandation  
(2024)


 **100 %** de réussite  
(2024)  
(9 sur 9 présentés)

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

## MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, leur coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :  
Sur [cfppa-die.fr](http://cfppa-die.fr), cliquer sur le bouton 

Sur Moncompteformation selon les CGU.

## COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un travail préparatoire réalisé par chaque stagiaire tout au long de la formation sur son projet d'atelier poules pondeuses

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses" du BP REA

(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activée visée : élevage de poules pondeuses plein air en diversification

## RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Christèle ROUAT, coordinatrice  
04 75 22 04 19 | [cfppa.die@educagri.fr](mailto:cfppa.die@educagri.fr)

## ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus  
Parking vélos et voitures



Le centre est labélisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation